

entreprises fluviales de France

TRANSITION ECOLOGIQUE

Les panneaux solaires, une source d'énergie
zéro émissions pour les bateaux de fret

Écologique par sa moindre consommation d'énergie et ses faibles niveaux d'émission de polluants et de CO₂, le transport fluvial offre une solution adaptée aux nouvelles exigences en matière de transport. Mais un bateau n'est pas qu'un moyen de transport, il est également un lieu de vie pour les opérateurs fluviaux. Et qui dit lieu de vie, dit équipements électriques et ménagers à bord. De plus en plus de transporteurs fluviaux opte aujourd'hui pour l'énergie solaire pour alimenter leurs équipements et s'assurer une autonomie électrique, tout en réduisant les nuisances sonores et olfactives pour les riverains.

Comme tout habitat, les bateaux de fret fluvial disposent à bord d'un ensemble d'équipements électriques, que ce soit pour faciliter la navigation (dispositif d'aide à la navigation, radar, etc.) ou pour le confort à bord (chauffage, réfrigérateur, micro-ondes, télévision, ordinateur, etc.), ils sont autant d'appareils consommateur d'électricité.

L'alimentation électrique à bord d'un bateau peut se faire :

- via les bornes d'alimentation électrique installées à quai (13 bornes sont actuellement déployées sur l'axe Seine) ;
- via un groupe électrogène lorsqu'il n'y a pas de borne électrique à quai.

Aujourd'hui, les opérateurs fluviaux se tournent de plus en plus vers le panneau solaire pour pourvoir à leurs besoins en électricité afin de limiter l'utilisation des groupes électrogène et les nuisances sonores et olfactives en résultant.

Installés le plus souvent sur le toit de la timonerie des bateaux, les panneaux solaires permettent aux opérateurs fluviaux d'utiliser une énergie renouvelable qui ne gêne ni la navigation, ni l'équipage.

Silencieux et avec un impact nul sur l'environnement, les panneaux solaires sont une solution à la fois économique et écologique pour les opérateurs fluviaux qui n'ont plus besoin d'avoir recours au GNR.

Depuis un an, c'est une trentaine de bateaux de navigation intérieure qui se sont équipés de panneaux solaires, ils permettent à eux seuls une économie de 15 000 litres de carburant et évitent le rejet de 47 tonnes de gaz à effet de serre (GES)*.

(* calculs effectués sur la base de l'ensoleillement parisien).

CONTACT PRESSE :

Mme Vanessa GIRARDEAU

01.42.60.36.64 / vanessa.girardeau@entreprises-fluviales.fr



Bateau ULTIMO, automoteur de 1 300 tonnes, équipé de 6 panneaux solaires.

CONTACT PRESSE :

Mme Vanessa GIRARDEAU

01.42.60.36.64 / vanessa.girardeau@entreprises-fluviales.fr